

Protocole de l'estimation des populations d'adventices

Dans ce cas, le protocole est inspiré du protocole Vigie-flore, proposé par le Museum d'histoire naturelle.

Le suivi est réalisé une fois par an, dans la mesure du possible, 15 jours après la dernière opération de désherbage (mécanique). Sur chacune des parcelles suivies, l'estimation est réalisée sur 4 placettes contiguës de 1m² chacune. Les groupes de placettes sont situés à 5 m minimum des bordures.



Sur chaque placette l'ensemble des espèces présentes est identifiée, le nombre d'individus est également précisé afin d'en évaluer l'abondance, y compris l'espèce cultivée. Pour les espèces les plus abondantes, il est seulement indiqué >10 individus. Lorsqu'une espèce n'est pas identifiée, elle est mentionnée par son genre ou sa famille (par exemple *Graminée non identifiée n°1*).